Système métrique

Je veux rappeler au comité qu'il y a eu 200 ans l'année dernière, les Américains se sont soulevés contre leur souverain légitime, le roi et l'empereur du Royaume-Uni. L'année dernière, en 1976, ils ont célébré le 200e anniversaire de cette révolte contre le roi et s'ils se sont battus, si mes souvenirs sont bons, c'est qu'ils n'acceptaient pas d'imposition sans représentation. Or, ce qui se passe aujourd'hui, c'est qu'on nous impose la conversion au système métrique, précisément, sans représentation.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Si les ministériels veulent réfléchir un peu sur la question, comme les représentants à la conférence de Toronto sont censés le faire aujourd'hui, ils se rendront compte que ce ne sont pas seulement les agriculteurs de l'Ouest qui vont se sentir frustrés et se révolter mais l'ensemble des consommateurs, de tout le pays.

Pour qu'il n'y ait aucun malentendu sur les propos du député de Moose Jaw et sur ce que j'ai tenté d'expliquer tout à l'heure au sujet de l'attitude des agriculteurs, tout ce que nous avons dit peut être vérifié. Sur l'initiative de la Commission canadienne du blé, une réunion a eu lieu, il y a deux semaines, à Lethbridge, en Alberta, où il a été question du prix du blé. Le ministre sait de quoi je veux parler. Les agriculteurs craignent que la Commission canadienne du blé ne commette des erreurs dans l'établissement des prix. Ils ont posé des questions sur le système métrique. Le jour de la réunion, 1,100 à 1,200 agriculteurs ont essayé d'entrer dans la salle. Cela montre qu'ils s'intéressent à ce qui se passe. On n'en a laissé entrer que 800, parce que le prévôt des incendies a dit que la salle ne devait pas contenir plus de monde. Lorsque le président a demandé combien, parmi les personnes présentes, étaient en faveur du système métrique, seulement dix mains se sont levées. Lorsqu'il a demandé combien s'y opposaient, 790 agriculteurs se sont levés. Si les agriculteurs ne comprennent pas ce genre d'arithmétique, le gouvernement lui devrait comprendre.

(1530)

Encore en Alberta, lors de la réunion du syndicat de l'Alberta tenue à Indus, le programme comportait la projection d'un film sur le système métrique. Les délégués de tous les districts de l'Alberta ont décidé de l'annuler, et c'est ce qui a été fait car si les agriculteurs d'Alberta disent non, c'est non.

Troisièmement, une bonne partie des gens de la région que je représente sont affiliés en général aux associations et aux syndicats agricoles. Peut-être que les villes de Indian Head, Sintaluta et Abernethy ne signifient pas grand-chose à la génération qui siège ici, mais les associations agricoles des Prairies sont nées dans cette région, à l'époque territoriale. C'est la région qui a donné naissance à Motherwell et Jimmy Gardiner. On a même sollicité ma candidature. Que disent ces gens qui vivent au cœur d'une région traditionnellement reconnue pour ses combats et ses luttes agricoles? Le télégramme que j'ai ici est daté du 10 février et se lit comme suit:

Nous, soussignés, membres du Syndicat du blé de la Saskatchewan, nous opposons à la conversion au système métrique des grains et des superficies sans le consentement des agriculteurs.

Le télégramme est signé de Don Woods, secrétaire du Syndicat du blé, Al Guest, Albert Gares, Gordon Barber, E. Smithson et Alf Goodwin. Ils habitent tous Indian Head.

Ont également signé Dave Mercer, de Lemberg, ville natale de Jimmy Gardiner; G. R. Pollock, de Sintaluta, le berceau de la United Grain Growers; Richard Barnsley, de Abernethy, patrie de Motherwell. En post-scriptum le télégramme ajoute:

A la réunion annuelle du syndicat il n'a pas été question de s'opposer au système métrique ou de l'appuyer. Je crois que l'on nous a fait croire à tort que la loi avait déjà été adoptée.

J'ai pris le temps de lire ces noms parce qu'ils sont connus de chaque cultivateur de cette grande région céréalière de ma circonscription.

Quatrièmement, j'ai demandé à un vieux cultivateur de blé du sud de ma circonscription qui touche la frontière américaine de se renseigner sur les vues des gens des élévateurs. Sont-ils tous en faveur? Qu'ont dit leurs représentants au comité? Voici l'essentiel du message. Le vieil homme s'est entretenu avec les agents et a constaté qu'ils s'étonnaient que les dirigeants de leurs organisations veuillent imposer leurs vues aux agriculteurs. Le vieil homme m'a dit ceci:

Réunion métrique des représentants du syndicat mais non des agriculteurs . . .

Il est indéniable que le personnel des élévateurs de la Saskatchewan est partout contre le système métrique, et que quelqu'un continue d'induire la Chambre en erreur.

Il y a une semaine, j'ai soulevé la question de privilège. Nos privilèges étaient à ce point concernés qu'il aurait fallu convoquer devant le comité permanent des privilèges et élections le syndicat du blé de la Saskatchewan. J'ai ici certaines résolutions officielles qui ont été adoptées. Je donnerai les dates, les noms qui y figurent, etc., et la Chambre devra tenir compte du temps qui reste à courir. Dans une lettre adressée au ministre dont j'ai le texte ici, le secrétaire du syndicat du blé de la Saskatchewan disait que pendant la période en question, il n'avait reçu aucune résolution des 800 comités en activité du syndicat, des assemblées ordinaires annuelles ou d'autres assemblées générales tenues dans la province.

J'ai ici des résolutions, adressées sur papier à en-tête du syndicat du blé de la Saskatchewan. La première affirme:

District fédéral

Carrot River 14-8

La résolution suivante a été votée à la réunion du comité du 15 février 1977 . . .

C'est-à-dire 10 jours avant que le secrétaire n'écrive au ministre.

... et signalée par le secrétaire du comité, M. Peter Sirey, Boîte postale 175, Carrot River, Saskatchewan, et reçue au siège le 21 février 1977:

C'est-à-dire avant que le secrétaire n'écrive au ministre. Voici le texte de la résolution:

Il est résolu que le comité de Carrot River manifeste son opposition au remplacement de l'acre par l'hectare.

Carrot River est située dans le nord-est de la Saskatchewan. Cette résolution a été présentée au conseil d'administration syndicat de blé de la Saskatchewan le 24 février, un jour avant que la lettre ne soit rédigée.